



Cégep de Sept-Îles

Direction de la formation continue, des services aux entreprises et des partenariats d'affaires

La DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE, DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET DES PARTENARIATS D’AFFAIRES sollicite des candidatures pour dispenser les charges de cours suivantes dans le cadre du nouveau programme d’attestation d’études collégiales en **Chefs de train (RNA.06)**.

BLOC 2 – 5 FÉVRIER AU 22 AVRIL 2018			
<i>Numéro</i>	<i>Titre</i>	<i>Pondé- ration</i>	<i>Durée (heures)</i>
275-746-SI	RÈGLEMENTS D’EXPLOITATION FERROVIAIRE (REFC) PARTIE 2	3-3-1	90
275-758-SI	INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D’EXPLOITATION (IGE) ET TRANSPORTS DES MARCHANDISES DANGEUREUSES	5-3-1	120
275-773-SI	MANŒUVRE ET CLASSEMENT DES WAGONS	1-2-1	45
275-793-SI	PROJET FINAL : INTÉGRATION ET FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL - SUIVIS *	0-3-3	45

Les candidat(e)s recherché(e)s doivent détenir minimalement un diplôme de premier cycle. La préférence sera accordée aux personnes qui possèdent de l'expérience de travail dans le domaine et comme formateurs d'adultes.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae complet et à jour (incluant les relevés de notes) ainsi qu’une lettre de motivation **au plus tard à 16h le 23 janvier 2018**, à la Direction des ressources humaines, Cégep de Sept-Îles, 175, rue de la Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 ou au courriel suivant : recrutement@cegep-sept-iles.qc.ca. Le Collège ne s’engage aucunement à considérer les candidatures reçues après la date indiquée.

Le Collège remercie les personnes qui signifieront leur intérêt en soumettant leur candidature pour ce poste, mais avise qu’il communiquera seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue de sélection.

Le Cégep de Sept-Îles adhère à un programme d’accès à l’égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l’accès à l’égalité en emploi dans des organismes publics, d’où l’importance de fournir les renseignements demandés. Les personnes handicapées peuvent être accommodées dans le processus de présélection et de sélection.